

## Sapins ou agriculture ? Malheureusement, aujourd'hui le choix se pose

Hier, mercredi 15 décembre, l'émission Investigation (RTBF) s'est penchée sur l'épineuse question des sapins de Noël. Le titre « Mon beau sapin, roi du business » évoque à lui seul les nombreux problèmes que pose cette culture industrielle. La FUGEA et une famille d'agriculteurs soutenue par Terre-en-Vue ont été interviewées dans le cadre de cette longue d'enquête. En effet, depuis de nombreuses années, nos deux organisations font front commun pour dénoncer les dérives d'un business nuisible pour l'agriculture et l'environnement. Retour sur les raisons qui nous poussent à dénoncer cette culture.

Depuis de nombreuses années, la culture de sapins de Noël occupe de plus en plus de terres agricoles en Famenne et en Ardenne.

La FUGEA et Terre-en-vue s'associent, une fois encore, pour dénoncer l'utilisation de terres agricoles à des fins non-nourricières. Les sapins, qui ornent les salons de nombreux belges quelques semaines par an, rendent difficile l'accès à la terre pour les fermes à taille humaine – celles-là même sur lesquelles nous comptons pour garnir nos tables toute l'année.

Sur le terrain, nous entendons le cri du cœur de nos agriculteurs : « Un sapin occupe une terre nourricière pendant 7 ans pour trôner quelques semaines dans un salon. » « Notre ferme est encerclée de sapins de Noël : quand la Wallonie va-t-elle comprendre que nous ne pouvons pas nous nourrir avec des sapins ? »

Explication.

**Une pression sur le marché foncier.** La culture de sapins est bien plus rentable et moins risquée que la culture de carottes ou l'élevage laitier ou viandeux. Les pépiniéristes mettent le prix fort pour acquérir les terres. Très rares sont les agriculteurs capables d'acheter de telles terres devenues si chères.

**Une dégradation des sols et de l'environnement.** La culture conventionnelle de sapins a recours à un usage important de produits phytosanitaires et d'engrais chimiques. N'étant pas reprise comme activité agricole, la culture de sapins échappe au Programme de Gestion Durable de l'Azote et aux contrôles potentiels qui visent à limiter l'impact des effluents agricoles sur nos nappes phréatiques – pour ne citer qu'un élément de notre environnement victime de la pollution.

**Manger du sapin ?** Le sapin, cultivé en zone agricole, remplace les cultures nourricières ou les prairies permanentes servant au pâturage. Cette monoculture a un impact direct sur notre souveraineté et sécurité alimentaire. Quand bien même elle n'est pas l'unique responsable de l'accaparement de nos terres agricoles, elle s'ajoute à une diversité d'autres occupations qui





## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 16 décembre 2022

portent préjudice à nos terres agricoles : manèges équestres, énergie (panneaux photovoltaïques, éoliennes, bio-méthanisation...), zonings industriels, voiries, loisirs et tourisme... Certaines de ces activités sont soumises à l'octroi de permis, permettant l'intervention de citoyens sur le processus décisionnel – la culture de sapins en zone agricole, par contre, ne nécessite pas de permis !

### Alors que faire ?

1. N'achetez pas de sapin ! Nous invitons tous les citoyens et institutions à être créatifs et à inventer de nouvelles décorations à l'occasion des fêtes ! Faisons savoir à tous les conséquences néfastes des cultures de sapins, et marquons notre soutien à une agriculture qui nous nourrit !

2. Nous appelons la Wallonie à mettre en place une politique foncière qui soit au service d'une agriculture nourricière, locale et durable, incluant la mise en place :

- d'un statut de « terres nourricières » pour protéger les terres de toutes les activités concurrentes qui participent à la hausse des prix.
- d'une gestion transparente des terres publiques dans le but d'une mise à disposition de projets agricoles nourriciers et durables.
- d'une régulation du prix du marché foncier.

Il en va de notre nourriture, de la survie de nos fermes familiales et de la préservation de notre environnement !

### Contacts

- **Alix Bricteux** – Chargée de communication (Terre-en-Vue) : 0483 49 22 56
- **Yves Vandevorde** – Coordinateur politique (FUGEA) : 0491 39 49 50

